



**FEDERATION MONDIALE DE NIHON TAI JITSU/NIHON JU JUTSU(JITSU)
TAI JITSU ET DISCIPLINES ASSOCIEES - F.M.NI.TAÏ.**

Enregistrement n° W472000741

**COLLÈGE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE (C.T.P)
EUROPE SEIBUKAN RENMEI (E.S.R)**

PROGRAMME D'EXAMEN DU NIHON JU JITSU

Défini par Maître Roland HERNAEZ,

Mis en application par le Collège Central du C.T.P., le 29 décembre 2016



FEDERATION MONDIALE DE NIHON TAI JITSU/NIHON JU JUTSU(JITSU) TAI JITSU ET DISCIPLINES ASSOCIEES - F.M.NI.TAÏ.

GENERALITES

Le candidat à un grade de Nihon Tai Jitsu, ou Nihon Ju-Jutsu ou Tai Jitsu ou disciplines associées reconnu par le C.T.P. doit présenter les documents du grade précédent (photocopie du diplôme et passeport FMNITAI à jour).

Les durées minimales requises pour se présenter à un passage de grade de Nihon Tai Jitsu, Nihon Ju-Jutsu Tai Jitsu et disciplines associées conformes aux programmes définis par le C.T.P. sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Dans certains cas exceptionnels, le Collège Central pourra accorder une dérogation vis-à-vis de la durée minimale de pratique requise pour présenter un grade.

Grade N	Durée minimale de pratique au grade N-1 (années)	Nombre minimal d'années de pratique de Nihon Tai Jitsu, Nihon Ju-Jutsu Tai Jitsu et disciplines associées
1 ^{er} Dan	-	3
2 ^{ème} Dan	2	5
3 ^{ème} Dan	3	8
4 ^{ème} Dan	4	12
5 ^{ème} Dan	5	17
6 ^{ème} Dan	6	23
7 ^{ème} Dan	7	30
8 ^{ème} Dan	8	38

Le grade de Nihon Tai Jitsu ne donne pas droit à l'équivalence au grade de Nihon Ju-Jutsu. Il est nécessaire de passer les épreuves complémentaires propres aux examens de Nihon Ju-Jutsu (Kata, Te-Hodoki, Historique). Toutefois, toute personne ayant réussi son examen de grade auprès d'une fédération de tutelle et avant la date du 01/01/2017 devra remplir un dossier pour homologation et s'acquitter du montant des frais de dossier.

Les examens du 1^{er} au 4^{ème} Dan sont organisés par chaque pays/groupe et supervisés par le Collège des Experts du C.T.P.

Les examens du 5^{ème} et 6^{ème} Dan sont organisés par le Collège des SHIHAN du C.T.P.

L'examen de 7^{ème} Dan est organisé uniquement par le Collège Central du C.T.P. Il peut être accordé après étude d'un dossier par le Collège des SHIHAN et accord du Collège Central.

Tout jury d'examen à un grade de Nihon Tai Jitsu, Nihon Ju-Jutsu Tai Jitsu et disciplines associées doit être composé d'au minimum trois personnes dont les grades doivent être supérieurs aux grades postulés.

Lors des passages de grade, le candidat doit se présenter en Keikogi blanc sans distinction d'appartenance à un club. Est admis (sans obligation) la tenue type « Nihon Tai Jitsu » avec écusson de la discipline sur la manche gauche et idéogramme Nihon Tai Jitsu sur le pan gauche de la veste.

Après examen, seuls sont autorisés à signer les passages de grade dans les passeports FMNITAI :

- les responsables techniques des Organisations à condition qu'ils aient le titre d'expert international de la FMNITAI : ils ne peuvent signer que les passeports des candidats appartenant à leur Organisation et/ou au pays dont ils ont la responsabilité technique et pour des grades inférieurs aux leurs.
- les membres du Collège Central pour les grades supérieurs.



**FEDERATION MONDIALE DE NIHON TAI JITSU/NIHON JU JUTSU(JITSU)
TAI JITSU ET DISCIPLINES ASSOCIEES - F.M.NI.TAÏ.**

**PROGRAMME 1^{ER} DAN (SHODAN) NIHON JU JITSU
14 ans minimum et 3 ans de pratique**

Ateliers		Note
UV 1	TAÏ SABAKI : seul puis avec 1 Uke, esquive-parade-riposte TE HODOKI : 4 libres	/20
UV 2	KIHON 3 attaques à droite, puis à gauche, minimum 2 TAÏ SABAKI différents Attaques annoncées, ripostes libres	/20
UV 3	KIHON IPPON KUMITE Sur les 5 attaques à droite, ripostes libres	/40
UV 4	SELF DEFENSE 10 attaques (Attaques de face, attaques latérales, attaques arrière) annoncées par le jury	/40
UV 5	KATA KIHON KATA	/40
UV 6	RANDORI Démonstration (1 min 30) avec partenaire choisi par le candidat ou randori en cercle avec 8 attaques	/20
UV 7	CONNAISSANCE BASIQUE DU BUDO Entretien avec le jury	/20
TOTAL DES POINTS		/200

Le total est sur 200 points, la note minimale est de 11/20, le candidat est reçu avec 110 points.

- a) En cas d'échec (moins de 110 points), les notes supérieures à la note minimale restent acquises.
- b) La note inférieure à 6/20 est éliminatoire.
- c) Sur présentation du livret budo ou du passeport, la participation à certains stages (Stage régional : 30 points / stage national : 50 points / Stage international : 70 points) donne 1 point de bonification par tranche de 100 points.



**FEDERATION MONDIALE DE NIHON TAI JITSU/NIHON JU JITSU(JITSU)
TAI JITSU ET DISCIPLINES ASSOCIEES - F.M.NI.TAÏ.**

**PROGRAMME 2^{ÈME} DAN (NIDAN) NIHON JU JITSU
Minimum 2 ans de 1^{er} Dan**

Ateliers		Note
UV 1	TAÏ SABAKI : seul puis avec 1 Uke, esquive-parade-riposte TE HODOKI : 4 libres	/20
UV 2	KIHON 5 attaques annoncées par le jury, parades à droite et à gauche, ripostes libres	/20
UV 3	KIHON IPPON KUMITE Sur les 5 attaques fondamentales, à droite puis à gauche, défenses et ripostes libres mais variées	/40
UV 4	SELF DEFENSE 15 attaques (attaques de face, attaques latérales, attaques arrière, sol, armes (tanto & tambo)) annoncées par le jury	/40
UV 5	KATA KIHON KATA JU NI NO KATA	/40
UV 6	RANDORI Démonstration (1 min 30) avec partenaire choisi par le candidat ou randori en cercle (minimum 6 attaques avec et sans armes)	/20
UV 7	CONNAISSANCE BASIQUE DU BUDO Entretien avec le jury	/20
TOTAL DES POINTS		/200

Le total est sur 200 points, la note minimale est de 12/20, le candidat est reçu avec 120 points.

- a) En cas d'échec (moins de 120 points), les notes supérieures à la note minimale restent acquises.
- b) La note inférieure à 6/20 est éliminatoire.
- c) Sur présentation du livret budo ou du passeport, la participation à certains stages (Stage régional : 30 points / stage national : 50 points / Stage international : 70 points) donne 1 point de bonification par tranche de 100 points. Ces points sont comptabilisés depuis le dernier grade.



**FEDERATION MONDIALE DE NIHON TAI JITSU/NIHON JU JUTSU(JITSU)
TAI JITSU ET DISCIPLINES ASSOCIEES - F.M.NI.TAÏ.**

**PROGRAMME 3^{ÈME} DAN (SANDAN) NIHON JU JITSU
Minimum 3 ans de 2^{ème} Dan**

Ateliers		Note
UV 1	TAÏ SABAKI : parade-riposte avec partenaire, démonstration libre TE HODOKI : 5 libres et 5 imposés	/20
UV 2	KIHON 8 attaques imposées à droite et à gauche, ripostes libres et variées	/20
UV 3	KIHON IPPON KUMITE Sur les 5 attaques fondamentales, à droite puis à gauche, le type de ripostes (atémi, clé, étranglement...) est imposé par le jury	/40
UV 4	SELF DEFENSE Démonstration de 20 techniques dont 5 contre armes	/40
UV 5	KATA TAÏ SABAKI NO KATA ou DAI NI NO KATA JU NI NO KATA	/40
UV 6	RANDORI SAN JIYU kumité, attaques imposées par le jury : contrôle, efficacité, variété dans les défenses	/20
UV 7	KATA PERSONNEL Avec application et explication succincte par écrit	/20
TOTAL DES POINTS		/200

Le total est sur 200 points, la note minimale est de 13/20, le candidat est reçu avec 130 points.

- a) En cas d'échec (moins de 130 points), les notes supérieures à la note minimale restent acquises.
- b) La note inférieure à 6/20 est éliminatoire.
- c) Sur présentation du livret budo ou du passeport, la participation à certains stages (Stage régional : 30 points / stage national : 50 points / Stage international : 70 points) donne 1 point de bonification par tranche de 100 points. Ces points sont comptabilisés depuis le dernier grade.



**FEDERATION MONDIALE DE NIHON TAI JITSU/NIHON JU JITSU(JITSU)
TAI JITSU ET DISCIPLINES ASSOCIEES - F.M.NI.TAÏ.**

**PROGRAMME 4^{ÈME} DAN (YONDAN) NIHON JU JITSU
Minimum 4 ans de 3^{ème} Dan**

**Pour se présenter au grade de 4^{ème} Dan, il faut avoir participé au minimum à 2 stages
nationaux ou internationaux depuis le grade de 3^{ème} Dan.**

Ateliers		Note
UV 1	TAÏ SABAKI : parade-riposte avec partenaire, démonstration libre TE HODOKI : 5 libres et 5 imposés	/20
UV 2	KIHON 8 attaques imposées à droite et à gauche, ripostes libres et variées	/20
UV 3	KIHON IPPON KUMITE Sur les 5 attaques fondamentales, à droite puis à gauche, le type de ripostes (atémi, clé, étranglement...) est imposé par le jury	/40
UV 4	SELF DEFENSE Défenses (dont 5 étranglements et 3 sutemi) contre 25 attaques, dont 5 attaques avec armes	/40
UV 5	KATA TAÏ SABAKI NO KATA ou DAI NI NO KATA JU NI NO KATA	/40
UV 6	RANDORI SAN JIYU kumité, attaques imposées par le jury : contrôle, efficacité, variété dans les défenses Et les 2 KATA de l'UV5 à présenter sous forme de randori	/20
UV 7	KATA PERSONNEL Avec application et explication succincte par écrit	/20
TOTAL DES POINTS		/200

Le total est sur 200 points, la note minimale est de 13/20, le candidat est reçu avec 130 points.

- a) En cas d'échec (moins de 130 points), les notes supérieures à la note minimale restent acquises.
- b) La note inférieure à 6/20 est éliminatoire.
- c) Sur présentation du livret budo ou du passeport, la participation à certains stages (Stage régional : 30 points / stage national : 50 points / Stage international : 70 points) donne 1 point de bonification par tranche de 100 points. Ces points sont comptabilisés depuis le dernier grade.



**FEDERATION MONDIALE DE NIHON TAI JITSU/NIHON JU JITSU(JITSU)
TAI JITSU ET DISCIPLINES ASSOCIEES - F.M.NI.TAÏ.**

**PROGRAMME 5^{ÈME} DAN (GODAN) NIHON JU JITSU
Minimum 5 ans de 4^{ÈME} Dan**

**Pour se présenter au grade de 5^{ÈME} Dan, il faut avoir participé au minimum à 3 stages
internationaux depuis le grade de 4^{ÈME} Dan.**

Ateliers		Note
UV 1	KIHON 2 séries de 4 attaques imposées, ripostes libres et variées	/20
UV 2	KIHON IPPON KUMITE Sur les 5 attaques fondamentales, à droite puis à gauche, le type de ripostes (atémi, clé, étranglement...) est imposé par le jury	/20
UV 3	SELF DEFENSE 10 attaques imposées par le jury, démonstration de strangulations et de sutemi	/40
UV 4	KATA Parmi les 4 KATA fondamentaux : 1 KATA libre (Forme Kata + Randori no kata) – 20 points 1 KATA tiré au sort – 20 points	/40
UV 5	RANDORI SAN JIYU kumité, attaques imposées par le jury : contrôle, efficacité, variété dans les défenses	/20
UV 6	KATA PERSONNEL Avec application et explication succincte par écrit	/40
UV 7	BUDO Questions sur les connaissances du Budo	/20
	TOTAL DES POINTS	/200

Le total est sur 200 points, la note minimale est de 13/20, le candidat est reçu avec 130 points.

- En cas d'échec (moins de 130 points), les notes supérieures à la note minimale restent acquises.
- La note inférieure à 6/20 est éliminatoire.
- Sur présentation du livret budo ou du passeport, la participation à certains stages (Stage régional : 30 points / stage national : 50 points / Stage international : 70 points) donne 1 point de bonification par tranche de 100 points. Ces points sont comptabilisés depuis le dernier grade (max 5 points).
- Diplôme officiel d'enseignement : 5 points.



**FEDERATION MONDIALE DE NIHON TAI JITSU/NIHON JU JITSU(JITSU)
TAI JITSU ET DISCIPLINES ASSOCIEES - F.M.NI.TAÏ.**

**PROGRAMME 6^{ÈME} DAN (ROKUDAN) NIHON JU JITSU
Minimum 6 ans de 5^{ème} Dan**

Ateliers		Note
UV 1	KIHON Démonstration de deux séries du KIHON WAZA au choix du candidat	/20
UV 2	KIHON IPPON KUMITE Sur les 5 attaques fondamentales, à droite puis à gauche : variété et efficacité	/20
UV 3	TECHNIQUES DE BASE : Epreuve 1 : 8 techniques de TE-HODOKI tirées au sort Epreuve 2 : enchaînement sur réaction de UKE sur 5 techniques de TE-HODOKI choisies par le candidat.	/20
UV 4	KATA Parmi KIHON KATA, TAÏ SABAKI NO KATA - DAI NI NO KATA - JU NI NO KATA et HYORI NO KATA : 1 KATA libre (Forme Kata + Randori no kata) choisi par le candidat 1 KATA tiré au sort (2 tirages et choix du candidat)	/20
UV 5	KATA PERSONNEL Présentation par écrit + démonstration et explication	/20
UV 6	SELF DEFENSE 10 attaques – Défenses libres avec ou sans armes (TANTO – TANBO – BO) à l'initiative du jury	/20
UV 7	MÉMOIRE Présentation d'un mémoire par écrit et soutenance orale	/20
UV 8	RANDORI Pour les moins de 50 ans : Randori libre de 2 min SAN JYU KUMITE Pour les plus de 50 ans : Randori libre de 1 min 30 GOSHIN SHOBU : 5 attaques tirées au sort exécutées à la vitesse de combat	/20
UV 9	HISTORIQUE ET KUATSU Connaissance approfondie de l'histoire du BUDO Démonstration et explication de 5 KUATSU choisis par le candidat	/20
UV 10	BONIFICATIONS : Diplômes : Enseignant et équivalent (moniteur, instructeur ...) selon les pays : 3 points Professeur et équivalent selon les pays : 5 points Stages : Participation aux stages nationaux et internationaux depuis le 5 ^{ème} Dan : 2 points par stage Encadrement de stages nationaux et internationaux (administratif ou technique) : 3 points par stage	/20
TOTAL DES POINTS		/200

Le total est sur 200 points, la note minimale est de 13/20, le candidat est reçu à 130 points.

- a) En cas d'échec (moins de 130 points ou UV inférieur à 6 points), les notes supérieures ou égales à 13 restent acquises.
- b) Le candidat reçu en NIHON JU JITSU sera également homologué en NIHON-TAI-JITSU.